

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

Tucker, Michael. *Canadian Foreign Policy : Contemporary Issues and Themes*. Toronto, McGraw Hill Ryerson, 1980, 256 p.

par Brian W. Tomlin

*Études internationales*, vol. 12, n° 1, 1981, p. 229-230.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/701184ar>

DOI: 10.7202/701184ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

TUCKER, Michael. *Canadian Foreign Policy: Contemporary Issues and Themes*. Toronto, McGraw Hill Ryerson, 1980, 256 p.

Quels sont, s'il en est, les changements majeurs survenus dans les politiques extérieures canadiennes durant l'ère Trudeau? Dans la conclusion de son étude sur les problèmes et les sujets actuels caractérisant les affaires extérieures canadiennes, Michael Tucker apporte une réponse à cette question en reformulant ainsi la thèse principale de son livre: « Par son style et son contenu, la politique étrangère canadienne, au cours de l'ère Trudeau, a respecté les traditions internationales propres au comportement extérieur du Canada depuis 1945 (p. 224) ». Il faut noter de prime abord que l'approche de Tucker se conforme à celle des études de cas, de type descriptif, qui prédomine dans les recherches sur la politique étrangère canadienne, et qu'elle se soustrait ainsi aux procédés de l'analyse comparative systématique, maintenant largement employée dans les études sur des sujets de politique étrangère. Certes, l'approche choisie rend plus difficile une évaluation de la concordance entre ce qui ressort des domaines de la généralisation ou de la preuve, mais elle a l'avantage de fournir une série de descriptions détaillées sur un large éventail de sujets et d'événements qui, au cours des années 70, sont de première importance pour les affaires extérieures canadiennes. Ces sujets sont les suivants: l'énergie, l'environnement, l'OTAN, la non-prolifération et les acquisitions d'armes.

L'internationalisme canadien, tel que défini par l'auteur, implique une collaboration, dans la poursuite d'intérêts communs, avec les gouvernements et les peuples à l'extérieur du Canada, en vue de participer à la conception et à l'édification d'un ordre mondial plus juste. Une définition aussi générale constitue une étape préliminaire essentielle à la manipulation d'un concept qui, dans une étude, va jouer un rôle central de description et d'évaluation. Par la suite, Tucker tente d'en préciser le contenu par une discussion portant sur trois formes d'internationalisme: l'internationalisme d'une puissance moyenne, l'internationalisme fonc-

tionnel, et l'internationalisme public. Cette tentative est toutefois infructueuse, ce qui constitue un sérieux handicap pour l'étude projetée. En effet, le lecteur n'est pas équipé d'un ensemble de références empiriques univoques, grâce auxquelles il pourrait reconnaître la présence ou l'absence de la pratique de l'internationalisme dans les cas étudiés par la suite. L'auteur ne précise pas non plus le critère décisif qu'il utilise pour tirer des conclusions générales à partir de cas qui n'en illustrent pas toujours la pratique. Par exemple, Tucker décrit la diplomatie canadienne dans le domaine du droit de la mer comme la pratique d'un internationalisme fonctionnel, mais les qualités internationalistes attribuées au comportement du Canada en cette matière paraissent absentes des initiatives canadiennes touchant le contrôle des firmes multinationales. Sans exposé précis des indicateurs de l'internationalisme susceptibles d'être appliqués aux différentes questions de politique étrangère, on est incapable de formuler une évaluation indépendante de la preuve, encore moins de reconstruire et de juger de façon critique les moyens par lesquels des éléments de la démonstration, apparemment contradictoires, ont été combinés de manière à tirer des conclusions générales sur la continuité de l'internationalisme.

Comme on l'a noté, les études de cas fournissent un ensemble très utile de descriptions détaillées des positions du Canada sur une variété de questions de politique étrangère. Ces descriptions illustrent ce qui peut, charitablement, être désigné comme un haut degré de variabilité des politiques étrangères canadiennes, c'est-à-dire une série de modifications qui s'additionnent sans constituer les éléments d'un projet plus global de changement politique. Dans l'analyse de ces diverses positions, Tucker accorde fréquemment le statut de « policy » aux unes, afin de les utiliser pour la vérification de sa thèse de continuité, tandis qu'il ignore les autres en les considérant comme extérieures aux limites de la politique officielle. Par exemple, l'opposition du Canada aux efforts américains visant à amener la BIAD à imposer des sanctions aux pays en développement, pour contrer leurs politiques de nationalisation, est citée comme une preuve

de l'existence d'une politique canadienne cherchant à réduire l'utilisation de l'aide au développement en tant qu'arme diplomatique (p. 120). Cependant, le chapitre sur les facteurs intérieurs de la politique étrangère présente l'aide canadienne au développement, destinée à la francophonie, comme un instrument utilisé pour contrecarrer la recherche d'alliés faite par le Québec, en vue d'obtenir un statut indépendant au niveau international (p. 31). La sélection est essentielle à l'analyse, mais les critères des choix effectués doivent être exposés clairement afin que le lecteur puisse soupeser, en même temps que l'analyse, la valeur de la démonstration.

À une autre occasion, le lecteur est confronté à la description d'une série de modifications politiques, découvrant simplement que certaines ne sont pas des modifications du tout et qu'aucune n'alimente la thèse de continuité défendue par l'auteur. Ce phénomène s'applique au cas du renouvellement de l'intérêt du Canada pour l'Europe occidentale, observable vers le milieu des années 70, un renouvellement qui serait illusoire puisque l'intérêt canadien n'avait jamais diminué - la région n'avait-elle pas été désignée comme la pierre angulaire de la stratégie gouvernementale de contrepoids? Après avoir décrit la réaffirmation d'un intérêt qui n'avait pas diminué, Tucker révèle que c'était la réduction de notre rôle au sein de l'OTAN qui représentait la véritable disjonction au niveau politique. Aussi, la reconnaissance tardive, par le gouvernement Trudeau, du lien entre l'engagement militaire canadien dans l'OTAN en Europe et l'intérêt de l'Europe occidentale pour le Canada est identifié comme le fil de la continuité de la politique canadienne. Toutefois, sans cette reconnaissance, la thèse de continuité soutenue par l'auteur serait demeurée intacte; pour la prouver, Tucker nous rappelle que l'intérêt du Canada pour l'Europe, considérée comme contrepoids, a été soutenue au cours de cette période et que la « conception du contrepoids a été un aspect majeur de la tradition internationaliste de puissance moyenne... (p. 226) ».

C'est, finalement, dans la tentative de Tucker de rendre compte à la fois de la continuité et du changement dans les pratiques

passées que l'on peut identifier une contribution majeure de ce livre. La contribution doit être reconnue, non dans le caractère exhaustif de l'explication, mais dans l'intrigant puzzle mis en évidence par la recherche. Ce puzzle est obscur lorsqu'il rend compte de la variation politique, qui se produit à l'intérieur des paramètres de l'internationalisme, et est tributaire du changement environnemental: « Les différences qui ont existé par rapport à des pratiques passées n'ont pas touché la quintessence mais plutôt la direction et l'intensité de l'engagement, reflétant en fait les changements intervenus dans les environnements intérieurs et extérieurs des acteurs politiques (p. 224) ».

Cette conclusion ne doit pas détourner l'attention du lecteur du lien plus subtil, établi par Tucker, entre la continuité politique et le changement environnemental. Son argumentation peut être disséquée sous la forme suivante, et propose par là même un puzzle digne de l'attention des chercheurs intéressés par les affaires extérieures: les principaux éléments du comportement internationaliste, représentant une continuation de pratiques passées, ont été rendus nécessaires, au cours de l'ère Trudeau, par les changements fondamentaux survenus dans les environnements du Canada, au niveau interne comme au niveau international, et par la nature des défis qu'ont représentés ces changements pour les hommes politiques canadiens. Ainsi, les discontinuités environnementales ont entraîné la continuité en matière de politique étrangère. Pour avoir posé les pièces du puzzle, même sans le résoudre, nous pouvons apprécier cette étude de la politique étrangère « trudeauiste ».

Brian W. TOMLIN

*Département de science politique  
Université Carleton*

#### DÉFENSE

JOHNSON, Franklin A. *Defence by Ministry*, London, Duckworth, 1980, 230 p.

Le Comte Mountbatten: « Le 1<sup>er</sup> avril 1964 vit la naissance du ministère de la Défense (britannique) unifié...ce devait être l'exemple le plus évolué au monde de coopération et